



RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 00432

Numéro SIREN : 512 066 945

Nom ou dénomination : A 2 BTP

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2013 sous le numéro de dépôt 3946

A2BTP
Société par actions simplifiée au capital de 32 000 euros
Siège social : 1040 Avenue Sainte Victoire, 13120 GARDANNE
512066945 RCS AIX EN PROVENCE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 1ER AVRIL 2013

L'an 2013,
Le 1er avril,
A 14 heures,

Monsieur Olivier QUENIAU,
demeurant Chemin de Saint Joseph quartier de Saint Joseph, 13360 ROQUEVAIRE,

Associé unique de la société A2BTP,

A pris les décisions suivantes :

- Erreur de frappe lors de la nomination des commissaires aux comptes,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique expose que lors de la nomination des commissaires aux comptes titulaire et suppléant il y a eu une erreur de frappe il fallait lire « soit jusqu'à la date de l'assemblée annuelle d'approbation des comptes clos le 31/12/2018 ». Ainsi, le premier exercice contrôlé sera celui clos le 31/12/2013.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Olivier QUENIAU

